



512.21 (3) - FX/fm
ad Ve Guinée 810

an	AL	TE	UN	GE	GB	AD	AD
Date	22.6	22.6	22.6	27.7	4.7	4.7	
Ville	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu	Lu
EPD	26. Juni 1973						
Ref.	A.C.H. Guinée. M.O.						

juin 1973

Division du Commerce
du Département fédéral
de l'Economie publique

TRES CONFIDENTIEL

3003 B e r n e

MIFERGUI et la Suisse

Depuis de nombreuses années on ne cesse de parler de l'exploitation des mines de fer des Monts Nimba et de Simandou, dont les gisements très importants se trouvent aux confins libéro-guinéens. Les réserves estimées à plus de 700 millions de tonnes sont d'une teneur moyenne de 65 % en fer ne contenant aucune impureté gênante.

Des pourparlers eurent lieu il y a quelques années avec LAMCO, GRANGERSBERG, UNITED STEEL CORPORATION, FINSIDER et RUDIS, mais un accord n'avait pas pu être signé.

Ce sont particulièrement à des difficultés d'évacuation du minerai que se heurtèrent les partenaires de la Guinée. LAMCO abandonna ce projet et s'en tint à l'exploitation des gisements du Mont Nimba situés en territoire libérien et les autres sociétés s'en désintéressèrent.

La Guinée rechercha d'autres partenaires, mais son entêtement de faire évacuer le minerai par le port de Conakry était généralement considéré comme utopique, car il nécessitait l'installation d'une ligne de chemin de fer de 1200 kilo-

./.

mètres, appelée le "Transguinéen". Cette ligne devrait avoir comme autre avantage de développer une immense partie du pays et par la suite être reliée à d'autres lignes atteignant les lieux d'exploitation de mines de bauxite.

La Société des Mines de fer de Guinée "MIFERGUI" aurait dû être en principe constituée à Tokyo le 5 avril dernier, mais pour diverses raisons, la réunion ne dépassa pas le stade consultatif. Il fut toutefois décidé qu'une assemblée se tiendrait dans les prochains mois à Conakry.

ALUSUISSE, dont le flirt avec la Guinée va bon train avait été invitée in extremis à la réunion de Tokyo et avait obtenu une option de 6 mois pour démontrer son intérêt à MIFERGUI.

Lors de la réunion semestrielle du conseil d'administration de SOMIGA (Société mixte Guinée-Alusuisse), Ismaël Touré, Ministre du Domaine de l'Economie et des Finances, membre le plus compétent et le plus rusé du gouvernement guinéen, déclara à nos compatriotes que la réunion constitutive de MIFERGUI se tiendra à Conakry à mi-juin et qu'ALUSUISSE devait se décider immédiatement. Le délai de réflexion de 6 mois était donc bien écourté et ALUSUISSE accepta d'entrer en matière. Elle se déclara partie prenante à condition qu'elle ait le "management" de cette entreprise.

Tout récemment Ismaël Touré téléxait à Zurich et assurait ALUSUISSE que ce désir serait réalisé.

L'assemblée constitutive fut convoquée à Conakry et aurait dû commencer ses travaux le 12 juin. Cette date fut retardée d'un jour en raison du comportement des Japonais qui, dans les coulisses, tentaient par tous les moyens d'obtenir le "management".

La Guinée (A) détiendra le 50 % des actions et les

partenaires B l'autre moitié. La Guinée percevra le 65 % des bénéfices.

Avant de délibérer sur la répartition des actions du groupe B, l'assemblée nomma son directeur général en la personne d'un de nos compatriotes M. Albin Dominik FAESSLER, né en 1928, ingénieur et directeur à ALESA (ALUSUISSE ENGINEERING). Par la même occasion; le gouvernement guinéen posa comme condition que dans cinq ans les cadres guinéens remplacent progressivement les expatriés.

A la suite de divers votes on a décidé de donner le management à une seule société. Cependant, devant la tendance à confier l'administration à ALUSUISSE, certains membres, dont SONAREM (Algérie), "Tractionel" Traction-Electricité (Belgique) et COFEI (Espagne) réagissent.

L'Ambassadeur d'Algérie intervient auprès de Sékou Touré en vue de donner le management à une société africaine. Il s'agissait évidemment de SONAREM, à laquelle se serait associée TRACTIONEL pour la circonstance. Ismaël Touré est convoqué chez le Président de la République et doit décider que le "management" ne sera pas encore attribué et que toutes les sociétés ont un mois pour faire des propositions.

La situation d'Ismaël Touré est évidemment délicate, car s'il a pu faire concéder la direction générale de MIFERGUI à ALUSUISSE, il n'a pour le moment pas encore pu maintenir son engagement envers la société suisse, conformément au télex qu'il lui avait adressé. La décision sera donc prise par les autorités guinéennes d'ici quelques semaines.

Quelles sont les chances actuelles d'ALUSUISSE? Il semblerait qu'elles restent intactes. En effet, en considérant que l'on devrait donner la préférence à une société africaine, ALUSUISSE devrait pouvoir obtenir gain de cause en faisant état de son appartenance à parts égales à deux socié-

tés mixtes guinéo-Alusuisse (SOMIGA et INTERSOMIGA). Elle jouit ici d'un prestige qui fait honneur à notre pays, car elle est très appréciée des autorités guinéennes pour le travail qu'elle a déjà accompli dans l'étude des gisements de bauxite de Tougué. Il n'est pas impossible qu'elle effectue des recherches ailleurs et elle étudie également un projet, avec les Yougoslaves, pour la construction d'une usine d'alumine dans la région de Dabola.

ALUSUISSE a tenu jusqu'à maintenant tous ses engagements et battu tous les records en terminant ses recherches dans la région de Tougué trois mois plus tôt que prévu, tout en ayant examiné 15.000 tonnes de minerai et ouvert 350 kilomètres de piste en brousse. L'énergie, la loyauté et l'autorité de son président-directeur général, M. Emmanuel MEYER, comme aussi le travail accompli par ses collaborateurs font l'admiration des Guinéens. Ismaël Touré sait qu'il jouera la bonne carte avec ALUSUISSE et je suis presque persuadé que cette société obtiendra satisfaction. Dans le cas contraire, ALUSUISSE se retirera de la compétition, ce qui pourrait compromettre éventuellement ses autres relations avec la Guinée.

Lors de toutes ces négociations, les Yougoslaves (ENERGO-PROJEKT et RUDIS) ont eu constamment une attitude très favorable envers ALUSUISSE qu'ils ont soutenue entièrement.

Les sociétés engagées et leur participation sont les suivantes: (les chiffres entre parenthèses concernent les engagements d'achat de minerai en millions de tonnes)

NIGERIA (gouvernement)	10 %	(1)
I.N.I. (Espagne)	8 %	(1)
COFEI (Espagne)	5 %	(1)
RUDIS (Yougoslavie)	5 %	(0,75)
ENERGO-PROJEKT (Yougoslavie)	22 %	(1)

- 5 -

SONAREM (Algérie)	14 %	(1)
BECSA (Belgique)	5 %	(1)
ALUSUISSE	<u>10 %</u>	<u>(1)</u>
NICHIMEN et MITSUBUSHI (Japon)	7 %	(1)
INTER MARITIME BANK (Suisse)	<u>14 %</u>	<u>(5)</u>

Le capital de MIFERGUI est de 2.000.000 de dollars, dont la moitié des actions appartient au gouvernement guinéen.

INTER MARITIME BANK (I.M.B.) jouit également d'un très grand prestige en Guinée, depuis la constitution de la société mixte SOTRAMAR. C'est elle qui s'est assurée le 50 % du transport de la bauxite des mines de Boké de la CBG (Compagnie des bauxites de Guinée), société mixte constituée en 1964 entre le consortium international HALCO et la Guinée. I.M.B. se chargera également de la construction d'un complexe commercial. Sa participation à MIFERGUI lui permettra certainement de transporter le 50 % du minerai de fer des mines de Simandou, celui du Mont Nimba étant évacué durant les premières années par le Libéria, à la suite d'un accord signé ou qui sera signé avec LAMCO.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de la suite de cette affaire.

Copies de la présente sont adressées à la Division des Affaires politiques et au Délégué à la Coopération technique du DPF, ainsi qu'à Monsieur Jean Richard, Ambassadeur de Suisse à Dakar, pour leur information.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i.



Benoit FROCHAUX

P.S. J'ai ajouté que TRACTIONNEL ne fait pas partie des actionnaires, mais que cette société ne s'intéresse au projet que pour les problèmes de génie civil.